

Massif du Grand Ventron



Réserve Naturelle
MASSIF
DU GRAND
VENTRON

*Mystérieux
et sauvage*





Corniche au sommet du Grand Ventron et vue sur le **massif du Rossberg**.

Les réserves naturelles du territoire du PNR des Ballons des Vosges



- Réserves naturelles nationales
- Réserves naturelles régionales
- PNR des Ballons des Vosges
- Localités-repères
- Routes principales
- Forêts
- Chaumes et prairies
- Zones humides et surfaces en eau
- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés



Le site	4
Des forêts, des tourbières et des chaumes.....	4
Des activités compatibles avec le caractère naturel du site.....	5
Habitats et espèces	
Forêts	6
Les hêtraies-sapinières à luzule ou à fétuque des bois.....	6
Les érablaies : forêts de pente, éboulis et ravins.....	7
Les forêts de sapins à sphaigne.....	7
Le grand tétras : un hôte de choix.....	8
Tourbières	10
Les Hautes-Vosges, prédisposées à l'installation de tourbières.....	10
Les tourbières hautes actives, naturelles ou dégradées.....	10
Tourbières à molinie.....	11
Tourbières boisées.....	11
Chaumes d'altitude	12
Pelouses sommitales.....	12
Landes sèches.....	12
Falaises et éboulis	13
Falaises et éperons rocheux.....	13
Éboulis.....	13
Agir pour protéger	
Actions en faveur des habitats et des espèces	14
Maintenir les écosystèmes naturels et semi-naturels.....	14
Maintenir ou améliorer la biodiversité.....	15
Autoriser une pratique adaptée de la chasse.....	16
Étudier pour protéger	
Suivis écologiques et recherche	17
Inventorier.....	17
Expertiser.....	17
Suivre.....	17
Encadrement de la fréquentation du site, communication et pédagogie	18
Maîtriser et encadrer la fréquentation.....	18
Partager les enjeux de conservation.....	18
S'assurer du respect de la réglementation.....	18

Les Hautes-Vosges constituent la partie méridionale du massif vosgien qui s'étend de Wissembourg à Belfort. Cette succession de ballons arrondis formés essentiellement de terrains granitiques présente une forte dissymétrie. Alors que la chaîne surplombe de façon abrupte la plaine d'Alsace, elle s'écoule en pentes plus douces vers le plateau lorrain. Ce contraste est renforcé par le relief tourmenté des cirques glaciaires du versant oriental.

Malgré leurs altitudes modestes (1 200 à 1 424 mètres), les ballons vosgiens subissent un climat particulièrement rude et instable. Les précipitations y sont abondantes, les températures fraîches et les vents souvent violents. Orientés nord-sud, ils constituent le premier rempart aux nuages de pluie venus de l'ouest. Les courbes de températures des sommets sont globalement identiques à celles de certaines stations atlantiques subarctiques.

La forêt dense dominée par le hêtre et le sapin couvre une grande partie de la montagne. En s'élevant vers les sommets, elle fait progressivement place à la hêtraie d'altitude. Des forêts naturelles demeurent essentiellement sur le versant alsacien alors que les versants lorrain et franc-comtois abritent de nombreuses tourbières, reliques de l'époque glaciaire.

Sous leur aspect sauvage, les Hautes-Vosges dévoilent également des vallées urbanisées. Les activités agricoles, industrielles et touristiques impriment leur empreinte sur le paysage. Cette présence humaine fait du massif vosgien une des montagnes les plus peuplées d'Europe, avec 80 habitants au km². Aussi, le principal enjeu de la protection de la nature est-il de combiner activités humaines, notamment forestières, agricoles et touristiques, avec la sauvegarde des écosystèmes. S'y ajoutent des enjeux spécifiques liés à certains milieux naturels devenus très rares à l'échelle de l'Europe, tels que les tourbières, les chaumes d'altitude et quelques lambeaux de forêts naturelles.

Les Hautes-Vosges comptent cinq Réserves naturelles nationales qui cumulent une surface totale de 5 302 hectares. Ces territoires forment un réseau dont la vocation est de protéger les hauts lieux de diversité biologique du massif. Au cœur de ce réseau, **la Réserve du Massif du Grand Ventron** offre un vaste territoire préservé et emblématique de la montagne vosgienne. Un massif forestier vierge de toute infrastructure lourde, maillé d'un chapelet de tourbières — le plus étendu du nord-est de la France — mais aussi de précieuses forêts sub-naturelles sur plusieurs centaines d'hectares. Un massif qui peut par ailleurs s'enorgueillir d'abriter l'un des derniers noyaux de population vosgienne de grand tétras. Le classement de ce territoire est une véritable reconnaissance de sa valeur à l'échelle nationale.

Ce document a pour objet d'en présenter les richesses, ainsi que les actions mises en œuvre pour assurer leur protection.

Le site



Le vallon tourbeux des Winterges (commune de Ventron)
au cœur de la vaste hêtraie-sapinière.

Créée en 1989, la Réserve naturelle du Massif du Grand Ventron est située au cœur des Hautes-Vosges, entre le département des Vosges et celui du Haut-Rhin. Elle couvre une superficie de 1 647 ha, entre 720 m et 1 204 m d'altitude. Avec pour point culminant le Grand Ventron, la ligne de crête sépare le versant alsacien, caractérisé par un modelé glaciaire affirmé et une forte pente, et le versant lorrain, plus doux. Son périmètre touche le territoire de cinq communes : Fellingring, Kruth et Wildenstein pour le Haut-Rhin (68) ; Cornimont et Ventron pour les Vosges (88). Climat continental dégradé, sous influence océanique, et étagement altitudinal expliquent l'importance des précipitations sur le site : environ 2 200 mm (pluie et neige confondues). Les écarts de température entre les saisons y sont relativement faibles. L'été est frais et arrosé, l'hiver assez doux et souvent enneigé.

Des forêts, des tourbières et des chaumes...

Souvent accrochée aux ravins et aux éboulis, ponctuée de clairières tourbeuses et de chaumes, la forêt recouvre l'essentiel du territoire de la Réserve du Massif du Grand Ventron. Dominée par la hêtraie-sapinière, elle présente toutefois des visages fort différents, en fonction des conditions d'humidité et du degré d'acidité du sol. Dans les endroits les moins accessibles,



elle n'a que peu été exploitée. La variété des formations forestières, mais surtout la diversité issue du maillage de tourbières, de prairies et de landes d'altitude, de falaises et d'éboulis, confèrent à ce site, encore sauvage, une richesse écologique et paysagère unique dans les Hautes-Vosges. Cette mosaïque de milieux naturels se traduit par la présence de 28 habitats¹. Parmi ceux-ci, 12 sont d'intérêt communautaire et 6 d'intérêt prioritaire (tourbières hautes actives, tourbières boisées, érablaies de ravins et d'éboulis, aulnaies ripicoles, prairies à nard). Corollaire de ces habitats diversifiés, le nombre d'espèces inventoriées s'élève à 1 158 (faune, flore, fonge confondues), dont 121 sont protégées.

¹ selon la nomenclature Corine-Biotopes.

Des activités compatibles avec le caractère naturel du site

Aujourd'hui, l'activité dominante est l'exploitation forestière. Celle-ci s'opère sur 70% du territoire de la Réserve et poursuit le double objectif de maintenir ou de retrouver un haut niveau de biodiversité et de procurer des revenus aux propriétaires (les communes et l'Etat). Le mode de gestion adopté est la futaie irrégulière, qui mêle différentes essences et tailles d'arbres et s'approche le plus possible d'un peuplement naturel. Par ailleurs, le décret de création de la Réserve autorise le maintien des activités pastorales traditionnelles. Ce pastoralisme d'estive est actuellement pratiqué sur trois des cinq chaumes dans des conditions qui doivent permettre la bonne santé écologique du milieu.

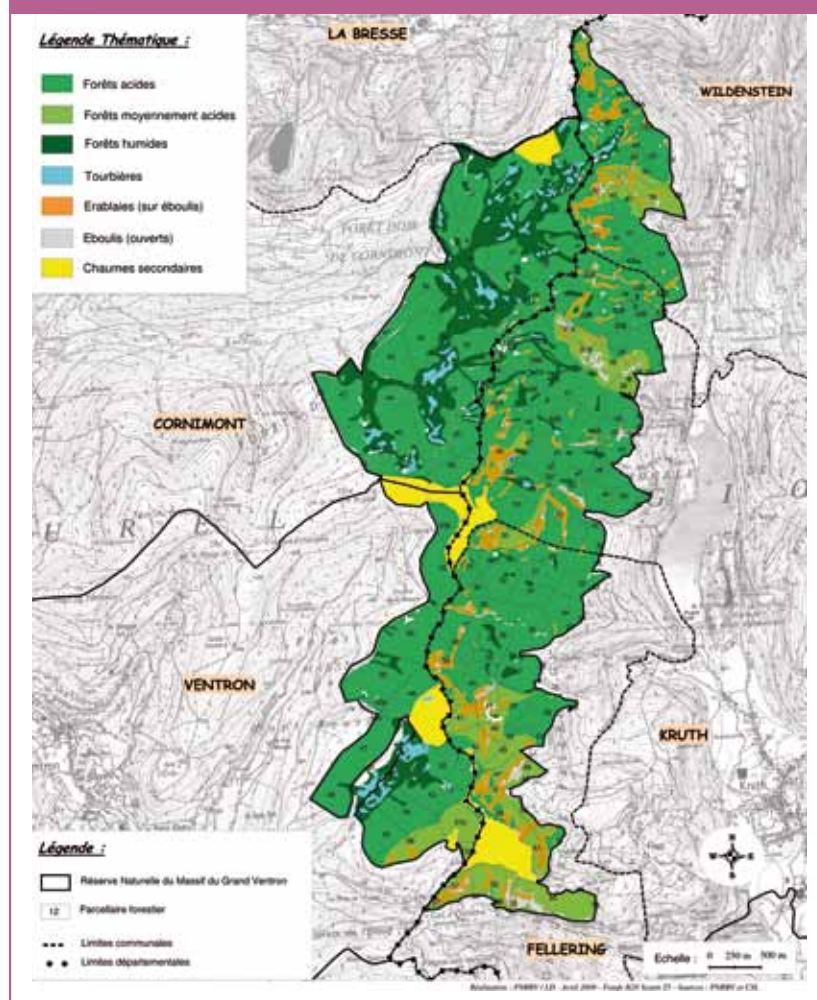


La chaume du Petit Ventron traversée par le sentier GR 531.



Travaux de bucheronnage.

Carte des unités écologiques



Milieux naturels et paysages : 1 000 ans d'interaction homme-nature

Les paysages du massif du Grand Ventron sont le fruit de 1 000 années d'activités humaines qui les ont façonnés au gré des besoins des populations et des aléas de l'Histoire. Alors que l'on estime que les premiers défrichements sur les sommets remontent au XI^e siècle, l'ouverture massive des milieux date du XVI^e siècle. La forêt fut alors pour partie défrichée pour la pâture et exploitée pour les besoins domestiques, pour ceux des forges et de l'industrie verrière naissante. En témoignent, sur le versant alsacien, les anciennes places de meules à charbon de bois encore visibles. A partir du XIX^e siècle, avec le déclin de l'agriculture et le développement des emplois industriels dans le textile notamment, la forêt regagne du terrain. Les années 1960 marquent une nouvelle étape. La volonté de rationaliser la sylviculture se traduit par l'adoption de la technique de la futaie régulière, par la plantation d'épicéas et par le développement de la desserte forestière pour les besoins de la mécanisation. Les tourbières et les hauts de versants alsaciens, peu productifs, difficiles d'accès, ont largement échappé à ces transformations. A l'exception de quelques tourbières ponctuellement fauchées et drainées pour être boisées.

L'utilisation des sentiers balisés « Club Vosgien » et notamment la portion de GR 531, qui traverse du nord au sud le massif du Grand Ventron, permet aux marcheurs de découvrir le site dans d'excellentes conditions. Enfin, une auberge et une ferme-auberge accueillent des visiteurs, pour l'essentiel, de mai à octobre.



A l'exception des épicéas, les essences qui composent la forêt de la Réserve sont autochtones et issues de la régénération naturelle. Les peuplements diffèrent selon l'étagement, l'exposition, la topographie et la nature du sol. L'ambiance de la Réserve naturelle du Massif du Grand Ventron est essentiellement celle de **la hêtraie-sapinière**.



Hêtraie-sapinière à luzule.

Les hêtraies-sapinières à luzule ou à fétuque des bois

Dans la Réserve, les hêtraies-sapinières dominent. En effet, les pentes de moyenne altitude, ainsi que le climat frais et humide conviennent parfaitement au hêtre et au sapin. Les divers groupements végétaux, qui leur sont associés, varient en fonction de l'exposition et de la nature du sol : la luzule blanchâtre pousse sur des sols acides et la fétuque des bois se développe sur des sols plus neutres. Ces deux types d'habitats représentent respectivement 67% et 11% du peuplement forestier de la Réserve. Ils forment les deux habitats les plus courants du site. Très répandus à l'échelle du massif vosgien, ils sont, en revanche, rares à l'échelle européenne.



Une forêt naturelle âgée peut abriter plus de 10 000 espèces vivantes.

Forêts à caractère naturel et réserve forestière intégrale

Sur le versant alsacien du massif du Grand Ventron, en contrebas des crêtes, là où les pentes abruptes et la situation de frontière historique ont interdit l'exploitation forestière, les peuplements évoluent spontanément depuis des temps anciens.

Contrairement aux forêts exploitées, les forêts livrées à elles-mêmes se caractérisent par la réalisation du cycle complet de vie et de mort des arbres. On y trouve des arbres d'âges divers et des bois morts de tous diamètres. Essences variées, sous-bois et couvert forestier multi-strates (herbacé, arbustif, arboré) les distinguent également de la plupart des forêts exploitées. De nombreuses espèces fréquentent ces milieux qui constituent de véritables observatoires de nature. Les observations qui y sont faites donnent des indications précieuses pour harmoniser les pratiques sylvicoles actuelles avec les processus naturels. Dans la Réserve, 400 ha de forêt à caractère naturel sont classés en réserve intégrale. Ce statut les soustrait à tout type d'intervention.

Les érablaies de pente et de ravin

Sur les pentes raides couvertes d'éboulis ou dans des sites encaissés, comme les fonds de vallons ou de ravins, l'érablaie s'intercale avec la hêtraie-sapinière. Les conditions de vie y sont difficiles (absence de sol, humus peu épais, fortes amplitudes thermiques). Outre l'érable sycomore, qui la domine, la strate arborescente se compose de frênes, d'ormes de montagne, de tilleuls à grandes feuilles. Comme arbustes, on trouve notamment le groseiller alpin et le rosier des Alpes.

La strate herbacée regroupe l'aspérule odorante, la lunaire vivace, le lamier jaune ou encore, plus ponctuellement, la lathrée écailleuse.

Cet habitat figure parmi les plus riches du massif vosgien pour sa flore et pour la multitude de niches écologiques qu'il offre du fait de l'imbrication des végétaux et des éboulis. Réparti sur l'ensemble du versant alsacien, il occupe une surface cumulée importante, proche de la centaine d'hectares. Il constitue une des originalités de ce versant.

Les forêts de sapins à sphaigne

Bien que se présentant sous la forme de forêts claires de sapins, ces milieux font partie intégrante des systèmes tourbeux, par la nature de leur sol et leur fonctionnalité hydrologique. Composé de sapins, de quelques sorbiers des oiseleurs, de bouleaux et d'épicéas, cet habitat est caractérisé par la présence, au sol, de diverses mousses (sphaignes, polytric), alternant avec les myrtilles. Ponctuellement, des espèces floristiques protégées, comme la délicate listère à feuille de cœur ou le lycopode à rameau d'un an, émergent du tapis de mousses. La chouette chevêchette apprécie ce milieu, tout proche de ses secteurs de chasse que sont les clairières tourbeuses.

Dans la Réserve naturelle, cet habitat d'intérêt communautaire occupe une partie de la forêt domaniale de Cornimont et des forêts communales de Ventron et de Kruth. Bien que très fragmentée, sa superficie totale sur le site atteint environ 150 ha.

Entre milieu forestier et milieu tourbeux, les forêts de sapins à sphaigne ont subi de nombreuses dégradations : plantation d'épicéas, creusement de fossés de drainage et, plus récemment, utilisation d'engins de débardage.



Érable sur éboulis.



Sapinière à sphaigne.



Chamois discret dans la hêtraie d'altitude.



La fonge dans les forêts de la Réserve naturelle du massif du Grand Ventron compte près de 400 espèces de champignons recensées. Ici, une **pleurotte en oreille** jouant son rôle de décomposeur de bois mort.



La mésange huppée, hôte familier de la hêtraie-sapinière.

Le grand tétras : un hôte de choix

Oiseau des forêts boréales et des massifs montagneux d'Europe centrale, le grand tétras vit, en France, dans les Pyrénées, le Jura et les Vosges. Dans le massif vosgien, on le trouve essentiellement sur le versant lorrain, à partir 700 m d'altitude. Très territorial, il exige des massifs forestiers peu modifiés, mûres, vastes et tranquilles, dont la végétation sous-arbustive (myrtilles, herbacées) est bien développée. En hiver, cet oiseau, qui ne migre pas, se nourrit presque exclusivement d'aiguilles de sapin dont l'ingestion ne suffit pas à couvrir ses besoins énergétiques quotidiens. L'oiseau trouve le complément dans les réserves de graisses qu'il constitue au cours de l'automne. Alors même qu'il reste statique, perché sur une branche, pour économiser au maximum son énergie, tout dérangement, qui provoque son envol, l'oblige à puiser davantage dans ses réserves. Plus les dérangements se répètent, plus les chances de survie de l'oiseau s'amenuisent. Si toutefois il survit, il restera affaibli pour la saison de reproduction. Au printemps, la nourriture se diversifie. Le grand tétras se nourrit de bourgeons et de jeunes pousses d'arbres (hêtres essentiellement), d'herbes, de myrtilles, mais également de fourmis qui lui apportent des protéines. En été et en automne, l'oiseau s'alimente d'invertébrés, de végétaux et privilégie les baies (au premier rang desquelles la myrtille) indispensables pour se constituer des réserves de graisses pour l'hiver.

Depuis les années 1930 et plus rapidement depuis 40 ans, l'espèce décline dans les Vosges. Les estimations étaient de mille individus dans les années 1960, elles sont aujourd'hui de cent ! Identifiée comme zone d'action prioritaire pour la conservation de l'espèce, la Réserve du Massif du Grand Ventron est une zone d'hivernage et un site de reproduction de tout premier ordre pour l'oiseau.



Typique des forêts boréales de l'Europe, la **chouette de Tengmalm** est considérée, sous nos latitudes, comme une relique glaciaire. Elle vit de préférence dans les vieux peuplements forestiers fréquentés par le pic noir qui lui fournit la plupart des cavités dans lesquelles elle niche. La densité de chouettes de Tengmalm dépend de celles des mulots et musaraignes, ses principales proies. La Réserve du Massif du Grand Ventron compte habituellement 2 à 6 mâles chanteurs.



Les effectifs y sont estimés à une vingtaine d'individus, soit près du quart des effectifs de l'ensemble du massif vosgien.

Les causes de régression de l'espèce sont multiples. Dans l'ordre d'importance, citons la modification de son habitat provoquée à partir des années 1960 par le rajeunissement des peuplements forestiers, la plantation de vastes étendues d'épicéas et la mise en place d'un réseau relativement dense de desserte forestière. Vient ensuite le dérangement, particulièrement préjudiciable pour l'espèce lors de la période hivernale et printanière. Dès lors, le développement des activités sportives ou touristiques hivernales (ski, raquettes) dans les massifs montagneux est pénalisant. Enfin, les impacts de certains prédateurs (martres, autours des palombes, mais aussi et surtout sangliers) sur les couvées ou les nichées, sont avérés mais encore difficiles à mesurer.

Le grand tétras, ou grand coq de bruyère, est un oiseau très sensible à la qualité de son habitat. A ce titre, il est considéré comme **une espèce « parapluie »**. Sa présence dans un site indique que les conditions de vie sont réunies pour tout un cortège d'autres espèces animales et d'espèces végétales. Protéger le grand tétras revient ainsi à protéger de nombreuses autres espèces.



Le pic noir affectionne les vieux peuplements forestiers. Il creuse ses loges à plus de 9 m de haut dans des hêtres élancés, libres de branches basses et d'un diamètre suffisant. Ses anciens nids servent à d'autres espèces d'oiseaux ou à certaines chauves-souris. Le pic noir est également à l'origine d'autres cavités, les forges. Moins profondes, tout en longueur, sur des souches ou des troncs de résineux, elles reflètent l'activité de nourrissage de l'oiseau qui creuse pour accéder aux insectes détectés dans le bois. L'espèce est présente sur l'ensemble du massif du Grand Ventron.



Le lynx est une espèce sédentaire, territoriale et solitaire. Son territoire immense s'étend de 10 000 à 20 000 hectares. En Europe, il vit essentiellement dans les vastes massifs forestiers riches en chevreuils et chamois, dont il se nourrit. Disparu depuis le xx^e siècle, cet élégant et discret animal a été réintroduit dans le sud du massif vosgien entre 1983 et 1993.

Tourbières



Sur le massif du Grand Ventron, près d'une centaine de tourbières maillent la forêt. Tourbières à molinie et tourbières boisées sont les plus nombreuses.

Les Hautes-Vosges, prédisposées à l'installation de tourbières

Les tourbières se forment lorsque le sol est constamment gorgé d'eau, sous un climat frais et humide. Elles se caractérisent par leurs formations végétales où dominent des plantes hydrophiles (mousses,



sphaignes, roseaux, joncs...) dont la croissance produit une accumulation de matière végétale non décomposée, la tourbe. Les tourbières constituent de précieux réservoirs de biodiversité et d'eau douce. Elles abritent des espèces végétales et animales originales et spécifiques, témoins, pour les Hautes-Vosges, des périodes glaciaires. Elles jouent, en outre, un rôle important dans l'alimentation des nappes phréatiques et possèdent un pouvoir épurateur. Ce sont des milieux fragiles, rares et menacés. En France, plus de 50 % de la superficie des tourbières a disparu au cours des 50 dernières années. Sur les reliefs, elles s'effacent souvent sous l'effet de boisements artificiels. Dans le massif du Grand Ventron, elles se distribuent de façon très inégale entre les deux versants: abondantes du côté lorrain où elles forment un vaste réseau, elles se font rares du côté alsacien. La forêt domaniale de Cornimont compte ainsi plus d'une cinquantaine de clairières tourbeuses organisée en quatre ensembles principaux.

Tourbières hautes actives, naturelles ou dégradées

Véritables reliques post-glaciaires, les tourbières hautes actives n'existent pratiquement plus en Europe de l'ouest. Elles se caractérisent par la présence de buttes de sphaignes alimentées uniquement par les précipitations. On y trouve notamment une plante protégée : l'andromède à feuilles de polium. Les tourbières hautes actives du Grand Ventron n'occupent pas une surface cumulée importante, mais se répartissent dans la plupart des écosystèmes tourbeux de la Réserve.

Des complexes tourbeux : un intérêt majeur

L'intérêt patrimonial des tourbières de la Réserve repose sur leur caractère boréal, la présence d'espèces protégées ou remarquables ainsi que sur leur diversité (mosaïque de tourbières différentes).

Si chaque habitat tourbeux possède une richesse patrimoniale qui lui est propre, la mosaïque qu'ils forment entre eux et qui constitue les complexes, présente un intérêt encore supérieur en termes de diversité (structure, espèces animales et végétales, paysages) et de fonctionnalité (hydrologie d'un bassin versant, stockage, filtration, épuration de l'eau, corridor écologique).

Tourbières à molinie

Les tourbières de pentes sont des prairies humides au sol pauvre soumises à des fluctuations du niveau d'eau. Elle sont dominées par la molinie, plante particulièrement adaptée aux variations de niveau de la nappe. Dans la Réserve naturelle du Massif du Grand Ventron, elles occupent une surface cumulée d'environ 28 ha. En dépit d'une richesse floristique réduite, elles constituent un réseau de clairières naturelles fréquentées par une faune variée : sauterelles, grillons, papillons, rongeurs, chevreuils, oiseaux des lisières, tels que le pipit des arbres, le rouge-queue à front blanc, la chouette chevêchette.

Tourbières boisées

Il s'agit de forêts claires et basses sur sols tourbeux. Elles bordent le plus souvent les tourbières de pente. Elles sont caractérisées par les bouleaux pubescents (sous espèce bouleau des Carpates), propre aux habitats tourbeux montagnards d'Europe de l'ouest. La strate arbustive se compose de saules à oreillettes et de bourdaine, tandis que le tapis herbacé, très couvrant, est constitué d'airelles des marais, de canneberges, de myrtilles, de linaigrettes, de molinies et de plusieurs espèces de mousses (sphaignes). Désigné d'intérêt prioritaire à l'échelle européenne, cet habitat diversifié ne subsiste plus qu'à l'état rélictuel en France. Au sein de la Réserve du Massif du Grand Ventron, il n'occupe jamais des superficies importantes mais s'observe dans chacun des grands ensembles tourbeux. Sa superficie est estimée à environ 7 ha.



Pour compenser le manque d'azote, certaines plantes de la famille des bruyères, telles que **l'andromède à feuilles de polium** (ci-contre), entretiennent des échanges réciproques avec des champignons « cramponnés » à leurs racines. D'autres espèces, comme **la droséra** (ci-dessous), ont développé une autre stratégie : elles sont insectivores.



La chenille de ce papillon, **le nacré de la canneberge**, se nourrit exclusivement des fruits de la canneberge, petite plante inféodée aux tourbières.



Protégé à l'échelle nationale, inféodé à certains types de tourbières, **le lycopode inondé** est notamment suivi pour les indications qu'il donne sur l'état de santé du milieu qu'il occupe.

Chaumes d'altitude



La chaume de Vieille Montagne (ban communal de Cornimont) colorée par la callune en fleur. Dans un vaste écrin forestier, tourbières et chaumes offrent des paysages ouverts aux ambiances marquées par les saisons.

Dans le massif du Grand Ventron, les différentes chaumes sont des pâturages entièrement conquis sur la forêt autour du XI^e siècle. Mille années de pratiques pastorales ont contribué à la diversité biologique du site et à sa richesse paysagère.



La chaume du Felsach, ban communal de Fellingring.

Pelouses sommitales

Ce sont des pelouses basses, dites prairies à nard raide (petite graminée à feuilles piquantes), ponctuées de myrtilles, d'airelles et de callunes. Elles sont issues de la déforestation de la hêtraie. Les espèces végétales y sont nombreuses : pensés des Vosges, arnica, orchis blanche ou encore gentiane jaune. La valeur patrimoniale de ce type d'habitat, en forte régression, est très élevée. Sa surface, sur les différentes chaumes de la Réserve, est d'environ 16 ha.

Landes sèches

Il s'agit de landes dominées par les sous-arbrisseaux que sont la callune (fausse bruyère), la myrtille, l'airelle rouge et ponctués d'arbres colonisateurs, tels le sorbier des oiseleurs, le bouleau verruqueux et l'épicéa. Cet habitat, de valeur patrimoniale élevée, reste ponctuel et temporaire car il correspond souvent – du moins dans la Réserve du Massif du Grand Ventron – à une étape de transition, entre les stades « pelouses » et « forêt », dans le processus de successions écologiques. Sa superficie est d'environ 16 ha.

Habitats et espèces

Falaises et éboulis



Arnica des montagnes sur la chaume des Winterges. Bien connue pour ses vertus médicinales, cette fleur disparaît en présence de pratiques agropastorales trop intensives.



Adaptés aux sols acides et pauvres, **les myrtilles**, callunes et autres airelles sont caractéristiques des landes sèches.

Landes sèches : des réserves de nourriture pour oiseaux et ongulés de l'étage montagnard

Les landes sèches forment un habitat de prédilection pour les turdidés (merles, grives), mais aussi pour le grand tétras qui y trouve des myrtilles en abondance. Celles-ci lui permettent de constituer les réserves de graisses salutaires pour le passage de l'hiver. Les ongulés y trouvent également des zones de gagnage situées à proximité de la forêt protectrice.



Espèce montagnarde, **le merle à plastron** est l'hôte régulier des lisières forestières qu'offrent les chaumes d'altitude.



Comme ce **brocard** « en velours », les ongulés, en particulier **les chevreuils** mais aussi les cerfs et les chamois, s'observent régulièrement sur les chaumes.



Falaises, éboulis et pierriers sont l'apanage du flan alsacien, abrupt et sauvage.

Falaises et éperons rocheux

Localisés sur le versant alsacien, falaises et pitons rocheux abritent de nombreuses espèces végétales protégées, comme l'orpin givré, le saxifrage des rochers, le chardon décapité ou l'épervière de Jacquin. Les falaises sont aussi le lieu de nidification du faucon pèlerin et du grand corbeau. Tandis que les éperons rocheux sont relativement nombreux, on compte seulement quatre falaises dans la Réserve.



Éboulis

Pendant les périodes froides qui suivirent les glaciations, les abrupts rocheux se sont fragmentés sous l'effet du gel et ont éclaté en blocs. Ceux-ci sont ensuite descendus progressivement sur les pentes, formant d'imposants éboulis. Certains se sont, depuis, stabilisés. D'autres sont encore actifs, c'est-à-dire toujours soumis au phénomène de gélifraction qui les alimente en nouveaux blocs. En fonction de la stabilité et de l'épaisseur des blocs, les éboulis resteront minéraux ou, au contraire, s'habilleront d'un couvert végétal. Les plantes pionnières sont les mousses et les lichens qui forment un début de litière, propice à l'installation d'espèces plus évoluées. Les éboulis stabilisés sont colonisés par les érables sycomores. Les éboulis ouverts, c'est-à-dire non colonisés par les érablaies, couvrent une vingtaine d'hectares sur l'ensemble du versant alsacien. Outre les ouvertures qu'ils apportent au sein du vaste massif boisé, ils contribuent grandement, tout comme les falaises et éperons rocheux, à l'aspect sauvage du massif du Grand Ventron.



Sur les hauteurs de Wildenstein, **la falaise du Hasenlochkopf**.

Actions en faveur des habitats et des espèces

Le maintien en forêt de **volumes suffisants de bois mort** est tout aussi essentiel au renouvellement des sols qu'à la présence de nombreuses espèces d'insectes, de champignons ou encore de mousses et de lichens.

A travers la création de la Réserve naturelle du Massif du Grand Ventron, l'État a souhaité protéger un patrimoine naturel exceptionnel, tout en autorisant le maintien de certaines activités. Les mesures arrêtées dans le plan de gestion sont le résultat d'une longue co-construction entre propriétaires, élus, usagers, scientifiques, gestionnaires et services de l'État. S'agissant des habitats et des espèces, deux axes principaux de gestion se dégagent :

- **l'axe « naturalité »** : le gestionnaire laisse évoluer librement les habitats et les espèces ;
- **l'axe « amélioration de la biodiversité »** : lorsque le milieu naturel est exploité (sylviculture, pastoralisme...), quelquefois dégradé, le gestionnaire cherche à minimiser les effets de l'activité en adoptant des mesures, ou des techniques, permettant aux habitats de se rapprocher de fonctionnements naturels.

Maintenir les écosystèmes naturels et semi-naturels

Les forêts à caractère naturel laissées en libre évolution

Le caractère accidenté et une situation de frontière historique expliquent l'absence de toute exploitation forestière d'envergure dans les parties hautes du versant alsacien au cours des siècles passés. Afin de préserver le caractère naturel de ces forêts, près de 400 ha ont été classés en réserve forestière intégrale. Seules les opérations sanitaires ou de sécurité peuvent y être autorisées. Ainsi, le plan de gestion prévoit une reconnaissance annuelle des risques et, le cas échéant, une intervention pour sécuriser les sentiers pédestres balisés.

Les tourbières laissées en libre évolution ou soumises à des interventions mesurées

Les tourbières sont des milieux naturels qui se sont formés et qui se maintiennent en raison de conditions particulières. Lorsque ces conditions restent les mêmes, les tourbières n'évoluent que très lentement. A contrario, toute modification des conditions du milieu, même légère, entraîne des dégradations parfois irréversibles. Dans la Réserve naturelle du Massif du Grand Ventron, l'organisation des tourbières en réseau suppose le maintien de la fonctionnalité d'ensemble et, par extension, de l'hydrologie de tout le bassin versant.

Puisque la plupart des tourbières de la Réserve n'ont pas subi de préjudices directs (creusement de fossés de drainage notamment), le plan de gestion prévoit de les laisser évoluer librement. A l'inverse, sur les parties dégradées, des opérations ciblées, visant à réhabiliter le milieu, peuvent être engagées. La tourbière de Pourri Faing a ainsi fait l'objet d'une opération de réhabilitation consistant à couper des épicéas, qui avaient été plantés, et à mettre en place des barrages pour limiter l'action des drains et les fluctuations de la nappe d'eau. Par ailleurs, deux études ont mis en évidence les effets indirects, très perturbateurs, de l'exploitation forestière sur la fonctionnalité du réseau de tourbières du versant vosgien. Elles ont montré que les voies de desserte collectent et dévient les eaux de ruissellement et que les engins de débardage tassent les sols et accentuent les effets de l'érosion. Dans ce contexte, une collaboration étroite entre le gestionnaire et l'Office National des Forêts a permis de définir, pour la Forêt domaniale de Cornimont, un zonage d'exploitation et des modalités d'utilisation de la desserte selon la sensibilité du milieu. En parallèle, afin de restaurer l'hydrologie des bassins versants, des travaux qui visent à rétablir les écoulements d'eau, ou encore à limiter les processus d'atterrissement, ont été menés. Une démarche similaire est engagée pour la forêt communale de Ventron.



Les sorties avec les élus permettent d'exposer de façon concrète enjeux et options de gestion pour éclairer les décisions à venir.

Maintenir ou améliorer la biodiversité

Les forêts exploitées dans le respect des milieux naturels et des espèces

Sur le territoire de la Réserve, près de 1 600 ha de forêt font l'objet de plans d'aménagement forestiers. Au fur et à mesure de leur révision, ces plans ont intégré les enjeux de protection des milieux et des espèces jusqu'à devenir cohérents avec le plan de gestion de la Réserve. Ainsi, ont-ils aujourd'hui pour objectif prioritaire la protection des milieux, notamment des tourbières et de leur périphérie et la préservation des espèces, en particulier du grand tétras. Cet objectif écarte toute exploitation intensive au profit d'une sylviculture «sur mesure». La collaboration entre forestiers et gestionnaires de la Réserve est ici déterminante.

Le mode de traitement adopté est la futaie irrégulière qui mêle différentes essences et tailles d'arbres et s'approche, le plus possible, d'un peuplement naturel. Les coupes se font par prélèvements ponctuels. On parle de «cueillette». Sont ainsi maintenus et favorisés des peuplements mélangés (sapins et feuillus), comportant des gros bois et très gros bois (70 cm de diamètre et plus), assez clairs pour laisser pousser les



Les arbres à cavités sont recherchés par les oiseaux cavicoles mais aussi par les chauves-souris en habitat estival. Ici, un murin de Bechstein.



myrtiliers. De plus, sont conservés des arbres morts, d'intérêt biologique (cavités, sénescents, porteurs de lichens ou de champignons...) ou paysager. Par ailleurs, l'exploitation forestière des parcelles recelant des tourbières est pratiquée avec précautions pour éviter de dégrader ces dernières ou d'en perturber l'hydrologie. Enfin, en vertu d'une directive de gestion de l'Office National des Forêts, les opérations sylvicoles se déroulent du 1^{er} juillet au 1^{er} décembre, afin d'assurer une quiétude maximale au grand tétras, mais également à d'autres espèces nichant au sol (gélinotte, bécasse...), durant les périodes d'hivernage et de reproduction.

La gestion des chaumes

Milieus ouverts conquis par les marcaires sur les forêts sommitales, les chaumes secondaires doivent faire face aujourd'hui à une double problématique :

- en l'absence d'activité agricole, on assiste à la fermeture du milieu et à la perte de diversité paysagère, biologique et d'identité culturelle ;
- en présence d'activité agricole, on se heurte au risque d'un appauvrissement des communautés végétales spécifiques en raison d'une intensification des pratiques (surpâturage, amendements trop intenses, gyrobroyage des landes à éricacées, ou encore retournement et sursemis).

La gestion des chaumes de la Réserve a donc pour objectif de conserver les espaces ouverts tout en maintenant, ou améliorant, la diversité des communautés végétales spécifiques : prairies à nard raide, landes à myrtilles

et dans une moindre mesure, prés-bois. Outre leur intérêt intrinsèque, ces milieux constituent des habitats pour de nombreux insectes (orthoptères, lépidoptères) et oiseaux (traquet motteux, merle à plastron, grand tétaras...). Aujourd'hui, les chaumes de la Réserve font l'objet de modes de gestion distincts : évolution libre pour la chaume de Vieille Montagne, coupes des pousses d'arbres pour la chaume du Petit Ventron, pâturage léger et réouverture des surface plantées en épicéas pour la chaume des Winterges, paturages bovins pour les chaumes du Grand Ventron et du Felsach. Afin de mesurer les effets des différents modes de gestion sur la qualité des milieux et d'adopter le cas échéant les mesures de gestion nécessaires, les chaumes font l'objet d'un suivi scientifique de l'évolution des communautés végétales et de la dynamique de la recolonisation des arbres et arbustes.



Le cas particulier de la chaume de Vieille Montagne

Caractérisée par un pastoralisme sporadique avant la création de la Réserve, cette chaume n'est plus pâturée depuis le début des années 1990. Du fait de sa valeur patrimoniale, tant écologique que paysagère, de la faible dynamique des arbres colonisateurs et grâce à l'accord des propriétaires, le plan de gestion de la Réserve a désigné cette chaume « chaume de référence ». L'objectif est d'y assurer la libre évolution des communautés végétales et animales et de l'étudier.

Autoriser une pratique adaptée de la chasse

En l'absence de grands prédateurs, la régulation des populations de grands ongulés (sangliers, cerfs, chevreuils et chamois) est nécessaire au maintien d'un bon équilibre faune/flore. En effet, des populations trop importantes au regard des ressources de nourriture disponibles conduisent à une surexploitation du milieu, particulièrement visible sur les jeunes pousses d'arbres et les myrtilliers. C'est donc le renouvellement de la forêt et sa diversité qui sont remis en cause, ainsi que l'état sanitaire des populations d'ongulés elles-mêmes. Dans le contexte de la Réserve naturelle, les gestionnaires et les chasseurs mettent en place un compromis pour autoriser la chasse dans des conditions qui maintiennent un équilibre faune/flore et limitent les dérangements occasionnés à la faune sédentaire au cours de la période hivernale.



Étudier pour protéger

Suivis écologiques et recherche



La gélinotte des bois, ici un mâle, est difficile à observer. Les contacts furtifs sont fréquemment à l'origine d'une confusion avec la poule grand tétras. Le plan de gestion de la réserve prévoit d'étudier les effectifs et la répartition de cet oiseau au statut mal connu dans le massif vosgien.

Espace protégé et géré, les Réserves naturelles sont également des territoires privilégiés pour réaliser des études et des recherches. Celles-ci permettent d'approfondir les connaissances et d'orienter la gestion, afin de mieux protéger les milieux, la faune et la flore.

Inventorier

En 2009, les inventaires faune, flore et fonge (champignons) de la Réserve font apparaître quelque 1 158 espèces. Si ce nombre peut paraître important, il n'inclut pourtant pas certaines espèces parmi les insectes, les mousses ou encore les lichens, qui doivent encore être inventoriés. Outre l'intérêt intrinsèque qu'elles présentent, certaines de ces espèces sont également des indicateurs biologiques. Mieux connaître leur répartition et leur état sur le territoire de la Réserve donnera des informations précieuses sur la qualité écologique des milieux.



Expertiser

Un diagnostic des incidences de l'exploitation forestière sur les milieux humides, assorti de recommandations pour les limiter, est en cours de réalisation. Il constituera un outil d'aide à la décision pour les gestionnaires et propriétaires. Un autre travail d'expertise visera à actualiser l'inventaire et la cartographie des habitats naturels de la Réserve.

Suivre

Les espèces

Afin de connaître l'évolution des populations de certaines espèces, des suivis scientifiques sont menés chaque année. C'est le cas pour le grand tétras, mais aussi, par exemple, pour le faucon pèlerin, ou encore la chouette de Tengmalm et, plus récemment, pour le lynx. La schuchzérie des marais et le lycopode inondé sont également suivis en vertu de leur qualité d'espèces végétales indicatrices : leur statut reflète l'état de santé des tourbières qui les accueillent.

Les milieux

Afin de mesurer l'évolution des communautés végétales des espaces ouverts, des suivis phytosociologiques sont menés sur les chaumes. Par ailleurs, 172 placettes permanentes ont été mises en place pour décrire, puis suivre, les peuplements forestiers à travers un protocole national. Ces mêmes placettes sont également utilisées pour évaluer la qualité des habitats à grand tétras. Enfin, des suivis spécifiques, destinés à mesurer les effets des interventions menées, seront réalisés, comme, par exemple, le suivi des fluctuations de la nappe d'eau sur la tourbière de Pourri Faing.

Encadrement de la fréquentation, communication et pédagogie



Tournée de surveillance sur les hauteurs de la forêt communale de Kruth au cœur de la Réserve. Associant le plus souvent un personnel Réserve naturelle du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et un personnel de l'Office national des Forêts, ces tournées ont avant tout un rôle préventif.

Malgré une fréquentation relativement modeste au regard de celle rencontrée sur la grande crête, le massif du Grand Ventron n'en n'est pas moins sillonné par des routes, chemins et sentiers menant parfois au cœur des zones les plus sensibles. Aussi, le plan de gestion de la Réserve accorde-t-il une importance toute particulière à la gestion des fréquentations et à la sensibilisation des usagers.

Maîtriser et encadrer la fréquentation

Le plan de gestion prévoit de limiter la fréquentation de la Réserve et de l'organiser afin d'assurer la préservation du site et sa quiétude. Cela se traduit par une différenciation des possibilités d'accès selon les secteurs, les périodes et les activités. Par ailleurs, aucune nouvelle manifestation, activité ou encore action de promotion touristique, n'est prévue.

Partager les enjeux de conservation

Avec les acteurs locaux

Afin que les acteurs locaux s'approprient les enjeux de la Réserve, le plan de gestion prévoit l'organisation régulière de visites de terrain, de conférences auprès des habitants et de formations auprès des acteurs socio-professionnels. Parallèlement, en lien avec les enseignants et les structures d'éducation à l'environnement, des actions pédagogiques, auprès des scolaires habitant à proximité du massif du Grand Ventron, sont programmées.

Avec les visiteurs du site

Sans encourager une fréquentation plus soutenue, il s'agit d'apporter aux usagers du site les informations liées au classement du territoire et à la réglementation qui s'y rattache, mais aussi d'accorder un soin particulier à la présentation des enjeux et des objectifs de

préservation. Ceci afin de responsabiliser les visiteurs. Outre l'amélioration de la signalétique d'accueil et d'information, le plan de gestion prévoit la mise en place de panneaux pédagogiques présentant les principaux milieux naturels et espèces à l'origine de la création de la Réserve naturelle.

S'assurer du respect de la réglementation

Afin de veiller au respect de la réglementation de la Réserve, des tournées de surveillance sont organisées tout au long de l'année. La plupart d'entre elles se déroulent de manière conjointe entre un agent du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, gestionnaire de la Réserve, et un agent de l'Office National des Forêts. Plus ponctuellement, des opérations de surveillance sont organisées avec d'autres forces de police. Si les infractions caractérisées donnent lieu à des sanctions, ces tournées ont avant tout un rôle préventif. Elles sont surtout orientées vers l'information et la sensibilisation du public.





Réserve Naturelle
MASSIF DU GRAND VENTRON



Plan de gestion



Pourquoi un plan de gestion ?

La diversité biologique est souvent le résultat d'un équilibre subtil entre la dynamique spontanée des écosystèmes et les activités humaines. Aussi, afin de maintenir des espaces naturels fonctionnels et riches, il est souvent nécessaire de recourir à une gestion adaptée, appuyée sur un travail d'expertise.

Pour autant cette gestion n'est pas forcément synonyme d'intervention directe. Discerner les modes d'actions nécessaires à la bonne santé d'un milieu naturel et les mettre en œuvre, tel est l'objectif du plan de gestion. Celui-ci comporte quatre parties :

- une description et une analyse de l'état initial de la Réserve,
- une évaluation de la valeur patrimoniale (avec définition et hiérarchisation des objectifs de gestion),
- une programmation des opérations sur cinq ans
- des modalités d'évaluation.

Le plan de gestion est élaboré par le gestionnaire de la Réserve en concertation étroite avec les acteurs locaux qui siègent au sein d'un comité consultatif.

Ce plan doit ensuite faire l'objet d'un agrément par l'État qui recueille parallèlement les avis d'instances consultatives nationales ou régionales.

Regards sur les Réserves

« Notre Réserve naturelle a aujourd'hui vingt ans ! Elle a atteint l'âge adulte, après une jeunesse compliquée par les contradictions humaines mises en exergue par des approches, des projets, voire des ambitions différentes pour ce milieu.

Nous sommes collectivement détenteurs d'un trésor construit patiemment par la nature et l'homme au fil des siècles. Nous sommes collectivement responsables de ce patrimoine pour le préserver et l'enrichir dans toutes ses composantes.

Le volet pédagogie et communication, voulu par les élus dans le nouveau plan de gestion pour mieux répondre à une demande locale légitime, doit contribuer à faire de ce milieu exceptionnel une fierté pour tous.

Avec le concours du gestionnaire, les habitants des cinq communes de la Réserve doivent se l'approprier intellectuellement comme l'image de marque de la qualité de notre territoire et de sa biodiversité.

Cette appropriation sera la meilleure garantie de la pérennité de notre Réserve comme des espèces végétales et animales qu'elle abrite. »

Maurice Claudel
maire de Cornimont

Jean-Claude Dousteysier
maire de Ventron

Jean-Jacques Gewiss
maire de Wildenstein

Annick Lutenbacher
maire de Fellingring

Claude Walgenwitz
maire de Kruth

Dominique Sorain
préfet des Vosges,
préfet coordinateur de
la Réserve naturelle du
Massif du Grand-Ventron

« La Réserve naturelle du Massif du Grand Ventron, comme toute les Réserves naturelles nationales, est un lieu de préservation de la nature et de ses composantes que sont la faune et la flore.

Avec les Parcs nationaux, les Réserves naturelles régionales et, pour les régions maritimes, les Parcs nationaux marins, ces Réserves, créées par l'État sont au cœur du réseau des aires protégées de France.

2010, année internationale de la biodiversité, est l'occasion de souligner le rôle exemplaire de ces Réserves dans le réseau Natura 2000 et leur rôle dans la création des futures trames vertes et bleues prévues dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Point d'appui essentiel pour la protection de nombreuses espèces protégées, ces Réserves doivent constituer un lieu d'échange privilégié entre les acteurs du territoire : élus locaux, propriétaires, socioprofessionnels, monde associatif...

C'est pourquoi, il importe que tous les Vosgiens s'engagent et œuvrent de concert dans la préservation de la nature, patrimoine du Département des Vosges. »



Réserve Naturelle MASSIF DU GRAND VENTRON



Les Réserves naturelles : des missions tout terrain

Les Réserves naturelles forment un réseau représentatif des richesses naturelles du territoire national. Ce réseau compte aujourd'hui plus de 350 Réserves naturelles nationales, régionales ou de Corse. Leur action s'articule autour de trois grandes missions :

- **protéger** : assurer la protection d'un site, c'est faire respecter une réglementation adaptée aux objectifs de conservation du patrimoine mais également mener, le cas échéant, des actions de gestion des milieux naturels ;
- **gérer** : sur des bases scientifiques étayées par des études et suivis écologiques, des interventions prudentes sont parfois menées pour améliorer ou reconstituer un milieu. Gérer, c'est aussi savoir ne pas intervenir pour préserver ou renforcer le caractère naturel d'un site ;
- **faire découvrir** : des actions de sensibilisation du public et de découverte de la nature sont fréquemment organisées dans ou autour des réserves.

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Créé en 1989 à l'initiative des Régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges couvre près de 3 000 km² dans le sud du massif vosgien.

Le territoire du Parc englobe des espaces diversifiés : les Hautes-Vosges et leurs versants boisés, les vallées vosgiennes, haut-rhinoises et comtoises, le plateau des Mille Étangs, le pays sous-vosgien et le Piémont viticole alsacien. Il recèle également des milieux naturels rares : hautes chaumes, vastes forêts, collines sèches, rivières, lacs, étangs...

Avec 256 000 habitants, ce territoire est aussi le support d'une activité économique fortement enracinée : agriculture, viticulture, filière bois, exploitation du granit, industrie, artisanat, tourisme. Outil au service d'un développement plus durable, le Parc initie, coordonne et soutient des initiatives qui visent à concilier préservation des patrimoines et développement du territoire.

Dans le cadre de sa mission de conservation de la richesse biologique et de la diversité des paysages, le Parc accompagne notamment les politiques initiées par l'État et les Régions. Ainsi, il contribue à la mise en place d'un réseau écologique constitué d'espaces naturels préservés reliés par des corridors biologiques.

Le Parc est également opérateur de nombreux sites Natura 2000 et gère ou cogère quatre Réserves naturelles nationales, dont celle du Massif du Grand Ventron. Outre la recherche d'une gestion exemplaire de ces sites, il s'efforce de développer une coordination entre l'ensemble des espaces protégés sur son territoire.

Contact et informations :

PNRBV – 1 cour de l'Abbaye – F 68140 Munster
☎ +33(3) 89 77 90 20
www.parc-ballons-vosges.fr
www.grand-ventron.reserves-naturelles.org